

Règles de vie en classe de Technologie

La salle de Technologie est équipée de matériels divers et coûteux communs à tous. Afin de conserver ce matériel et de travailler dans les meilleures conditions, vous devez :

En entrant dans la classe :

- ✓ vous **CALMER** avant d'entrer, et **ENTRER SEULEMENT** lorsque vous y êtes invités, sans bousculade et en silence.
- ✓ Respecter le plan de placement des élèves dans la classe et ne pas vous installer directement sur les ordinateurs.
- ✓ Vous **INSTALLER** et **SORTIR** vos affaires **SANS FAIRE DE BRUIT** (cahier et trousse voire plus).
- ✓ **Ranger vos vestes et sacs** : rien sur les tables ni dans les zones de circulation.

Pendant la classe :

- ✓ **NE PAS JOUER** avec vos affaires, et encore moins avec celles des autres !
- ✓ **ETRE SILENCIEUX**, ne communiquer que lorsque c'est autorisé, pour le strict nécessaire, concernant le cours.
- ✓ **AVOIR UN COMPORTEMENT** décent et respectueux envers les autres.
- ✓ **RESPECTER** le silence, quand le professeur ou un élève s'adresse à la classe, et **DEMANDER** la parole en levant la main.
- ✓ Vous tenir droit, dans une position décente (ne pas vous asseoir ni vous affaler sur les tables, etc....).

Pendant une activité pratique :

- ✓ **NE PAS VOUS SERVIR** du matériel sans autorisation. LE **RANGER** à sa place après utilisation.
- ✓ **NE PAS VOUS DEPLACER** sans raison valable.
- ✓ **ECOUTER** l'enseignant lorsqu'il intervient, en faisant une pause dans votre activité.
- ✓ Communiquer **SEULEMENT** avec votre voisin et si nécessaire, toujours **EN CHUCHOTANT**.
- ✓ **NE PAS APPELER L'ENSEIGNANT** en cas de problème, mais lever la main lorsque l'enseignant est disponible, et **CONTINUER une autre partie du travail en attendant** ! L'enseignant ne peut pas être partout en même temps ! S'il parcourt la salle de manière ordonnée... donc attendre qu'il passe.

En sortant de la classe :

- ✓ **RANGER** le matériel utilisé avant la sonnerie de fin de cours.
- ✓ N'éteindre les ordinateurs que si c'est demandé, et le cas échéant proprement, sinon se déconnecter.
- ✓ **METTRE TOUS** les papiers et autres détritiques dans les corbeilles de la salle, balayer au besoin.
- ✓ **RANGER parfaitement les sièges sans bruit** sous les tables ou dans les rails en fin de journée de la 201.
- ✓ **ATTENDRE** que **TOUT** soit rangé avant de quitter la salle, et **SORTIR DANS LE CALME** !

Utilisation des postes informatiques :

- ✓ **ATTENDRE** d'y être invité pour accéder et / ou utiliser à un poste informatique.
- ✓ **N'UTILISER** le poste informatique que pour l'activité demandée, et en particulier, **NE PAS UTILISER L'INTERNET POUR AUTRE CHOSE NI JOUER**.
- ✓ **NE PAS TOUCHER AU CASQUE** lorsque son utilisation n'a pas été explicitement autorisée.
- ✓ **NE PAS DEPLACER, DEBRANCHER, OU MODIFIER** les installations, câbles, écrans, applications et icônes, etc... !
- ✓ **DISPOSER BIEN** les postes informatiques après usage : clavier, souris, siège, casque bien orienté à sa place.

Attention : à la fin d'une activité, l'enseignant se réserve la possibilité de forcer l'extinction des postes !

En outre, les éléments suivants seront consignés : absences, retards, sorties à l'infirmerie et aux toilettes (doit être exceptionnelle).

Il est rappelé que les pauses entre cours permettent de se calmer, d'aller aux toilettes, de boire de l'eau, etc... A la sonnerie, il est trop tard ! Il est aussi autorisé d'avoir une petite bouteille d'eau plate, fermée entre deux gorgées, en classe de Technologie.

Les **téléphones portables**, tablettes, casques, écouteurs, etc... sont **INTERDITS même éteints, et même dans les poches** !

Toutes ces choses, et de manière générale, ce qui n'a rien à voir avec le cours, doivent être rangés dans le cartable ou le casier !

Tout objet (y compris les affaires scolaires) dont l'usage n'est pas conforme à ces règles pourra être confisqué. Il sera alors remis à l'équipe de direction lorsque c'est possible, comme l'impose le règlement intérieur. **RIEN ne sera restitué à la fin du cours** !

Toute communication avec les parents, sanction disciplinaire de type « heure de retenue » ou bien « fiche d'incident » pourra être établi en fin de classe, sans que l'intéressé en soit averti sur le moment, de manière à ce que le cours ne soit pas perturbé par des incidents et discussions inutiles.

Ce sont de manière générale les élèves qui imposent des punitions collectives en perturbant leurs camarades, le déroulement de la séance, l'accès aux activités, et surtout les perspectives d'activités en autonomie, au travers de bavardages, chahuts, manque de travail, et irrespect.

La liste qui précède n'est pas exhaustive, et le bon sens et le respect des autres, la tenue et l'éducation, doivent dicter les limites de comportement ! Sinon l'élève s'expose à des sanctions disciplinaires.